

## AVIS PUBLIC

---

**ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT N° 1144**

---

**EST** par les présentes donné, par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

**QUE** le conseil municipal, à sa séance ordinaire du 5 mai 2015, a adopté le règlement suivant :

**N° 1144 - Amendement au règlement n° SQ-900 relatif à la circulation et stationnement, tel que déjà amendé, de façon à modifier l'annexe « V-Limite de vitesse de 30 km/h »**

Il est décrété par ce règlement de modifications que le service des travaux publics est autorisé à remplacer des panneaux de signalisations, soit pour la modification de la limite de vitesse sur diverses rues.

La Municipalité a reçu le 1<sup>er</sup> juin 2015, l'information requise par le ministère des Transports du Québec, direction Laurentides-Lanaudière à l'effet que celui-ci ne recommandera pas dans l'exercice du pouvoir de désaveu dudit règlement. En conséquence, et comme prévu à l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24.2), ce règlement entrera en vigueur quatre-vingt-dix jours après son adoption.

Cet avis constitue l'avis de publication dudit règlement et qu'il entrera en vigueur conformément à la loi, soit le 3 août 2015.

Ce règlement est maintenant déposé au bureau de l'Hôtel de ville où toute personne peut en obtenir copie moyennant les honoraires exigibles par la loi.

**DONNÉ À SAINTE-SOPHIE**, ce 3<sup>e</sup> jour  
du mois de juin de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 3 juin 2015 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h à savoir :

Hôtel de ville  
Pavillon Roland-Guindon  
Dépanneur chez Tom, quartier New-Glasgow

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 3<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an deux mille quinze (2015).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier